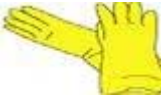




BELIEVE PLUS DÉLOGE-PELLICULE DE LA CIRCULATION EN-UNE-ÉTAPE

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle	
Santé	2	2	 	
Risque d'incendie	0	0		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-06-23

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: BELIEVE PLUS DÉLOGE-PELLICULE DE LA CIRCULATION EN-UNE-ÉTAPE

MSDS #: 114466001

Code du produit: 04469, 4462, 44563, 44564,

Utilisation recommandée: Nettoyant pour véhicule.

Producteur, importateur, fournisseur:

US Headquarters JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th St. Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: 1-888-352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Canadian Headquarters JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131
---	--

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

AVERTISSEMENT. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

Principales voies d'entrée: Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation.

Contact avec la peau: Irrite modérément la peau.

Contact avec les yeux: Irritation sévère des yeux.

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. Utiliser seulement dans des lieux bien ventilés. Les personnes présentant des difficultés respiratoires préexistantes devraient être particulièrement attentives aux effets nocifs possibles sur la capacité respiratoire.

Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 - 5%	1153 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3	1 - 5%	1100 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques: Inconnu.

Risques inhabituels: Aucun à notre connaissance.

Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthode spéciale n'est requise.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles:

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8) .

Méthodes de nettoyage:

Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré .
POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel . Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Utiliser seulement dans des lieux bien ventilés . On devrait assurer l'aération générale de la pièce et même utiliser des ventilateurs de décharge afin de minimiser l'exposition aux vapeurs . NE PAS utiliser dans un appareil de nettoyage à vapeur .

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques . Comprend . gants en néoprène. gants en caoutchouc.

Protection de la peau et du corps:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation .

Protection respiratoire:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation . En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide

Aspect: liquide

Couleur: Orange

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Odeur: Inodore

Point/intervalle de fusion: indéterminé

Densité: 1.04

pH: 12.8 - 13.0

Dilution pH: Pas d'information disponible

Densité: 1.04

Masse volumique apparente: Pas d'information disponible

Température de décomposition: indéterminé

Densité gazeuse: Pas d'information disponible

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible

Solubilité: soluble

Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible

Teneur (%) en COV 0.0

(composés organiques volatils):

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

Viscosité: Pas d'information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:

Le produit est stable

polymérisation:

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

Produits de décomposition dangereux:

Aucun raisonnablement prévisible

Matières à éviter:

acides.

Conditions à éviter:

Ne pas congeler.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

ORALE , Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. , Dermal, Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg .

Information sur les composants:

Voir la Section 3

Toxicité chronique: Selon des études réalisées sur l'ingestion d'acide nitrilotriacétique par des rats et des souris alimentés durant toute la vie, il a été démontré que l'acide nitrilotriacétique provoque la formation de tumeurs dans l'appareil urinaire de ces animaux. Cependant, sur une base pratique et suivant les lignes directrices pour la classification de carcinogènes pour animaux de laboratoire de l'ACGIH (American Council of Governmental Industrial Hygienists), l'acide nitrilotriacétique ne serait pas considéré comme un carcinogène professionnel qui est statistiquement significatif.

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun connu
 effets mutagènes: Aucun connu
 Toxicité reproductrice: Aucun connu
 Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	NTP	IARC	OSHA
Nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3		listed	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Australie (AICS), Philippines (PICCS), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Compos, quaternaires d'ammonium	68071-95-4	-	-	-	-	-	-
Alcools éthoxylés	68439-46-3	-	-	-	-	-	-
Métasilicate de sodium	6834-92-0	-	-	-	-	-	-
Nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3	Listed	-	-	-	-	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Aucune

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.



Composants	N° CAS	NPRI
Nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3	Listed

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il dispose de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.